



LIEU DE FORMATION :
Centre Social « François Marchetti »
Paese Novu
20600 BASTIA



LES DROITS DE L'ENFANT



PUBLIC CONCERNÉ :
Professionnels de la petite
enfance

INTERVENANT :
Stéphanie
SALDUCCI

DURÉE :
1 jour
(7 heures)

TARIF :
210 €/personne

OBJECTIFS DE LA FORMATION

**Former les personnels à l'identification, la reconnaissance et la protection des droits de l'enfant.
Renforcer les connaissances des professionnels de santé sur les droits des mineurs afin de sensibiliser les parents à prendre en compte l'intérêt supérieur de leur enfant.**

Les professionnels de la petite enfance auront des repères théoriques et pratiques clairs sur la personnalité juridique de l'enfant, sujet de droits. Le contenu précis des droits de l'enfant sera assimilé ; les débiteurs des obligations qui en découlent seront identifiés et la protection de l'enfant renforcée. L'acquisition de ces compétences permettra une meilleure communication entre professionnels et parents. Des diagnostics de mise en péril de ces droits pourront être partagés et posés.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de présence

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Remis en support papier ou électronique.

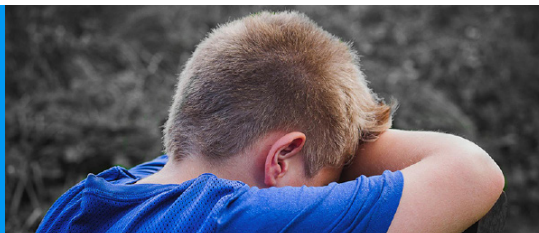
DELAI D'ACCES

8 jours

MOYENS D'EVALUATION

Quizz.

Les droits de l'enfant



DATES ET LIEU DE FORMATION

Centre social
« François Marchetti »
Paese Novu - 20600 BASTIA

FORMATRICE

Stéphanie SALDUCCI

Avocate au Barreau de Bastia

PROGRAMME

Première Journée

Module 1 : L'enfant, approche juridique

- Introduction au droit
- L'organisation judiciaire en France
- L'inscription de l'enfant dans la cité
- L'enfant, sujet de droit

Objectif spécifique : les participants auront assimilé le concept de personnalité juridique de l'être humain dès sa naissance ainsi que le cadre normatif garantissant le respect de ses droits.

Module 2 : Déclinaison des droits de l'enfant

- La Convention internationale des droits de l'enfant
- La Convention européenne des droits de l'enfant
- L'intérêt supérieur de l'enfant
- Focus sur le droit à la vie, à la santé, à la sécurité, au développement, à la non-discrimination, à l'éducation

Objectif spécifique : les participants se seront approprié les normes protectrices et leur implication pratique.

Seconde Journée

Module 3 : Mise en œuvre des droits de l'enfant et parentalité

- Les filiations et leur mode d'établissement
- L'autorité parentale, titulaires et contenu
- Parents et professionnels : actes usuels, actes importants
- Interaction entre parents et professionnels

Objectif spécifique : les participants seront capables d'inscrire les droits de l'enfant dans son environnement familial et de délimiter leur sphère d'intervention.

Module 4 : La protection de l'enfant dans les situations critiques

- Le repérage des situations de risque
- L'enfant en danger
- Les dispositifs de protection de l'enfant
- Le rôle de la justice

Objectif spécifique : les participants seront en mesure de graduer les cas de violation des droits de l'enfant et d'y apporter une réponse adaptée.

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives, mobilisant davantage l'attention des participants et mettant en œuvre les acquis intégrés au fur et à mesure de la formation, ainsi que les travaux en groupe.

Des repères théoriques et pratiques clairs sur la personnalité juridique de l'enfant, sujet de droits.

Des diagnostics de mise en péril de ces droits pourront être partagés et posés.